Guide des bonnes pratiques pour l'encadrement du ski et du snowboard

Dans leur mission d'encadrement, tous les éducateurs doivent appliquer certains principes de bonne conduite qui ont pour but premier de respecter les besoins fondamentaux des sportifs, en particulier les mineurs. C'est à dire leur intégrité physique et morale, leur santé, leur vie privée, etc….

Bien entendu, ces quelques règles visent également à accompagner les éducateurs sportifs dans leur posture éducative, afin d'éviter tous les comportements qui pourraient être mal perçus ou mal interprétés.

Adopter ces principes de conduite au quotidien, c'est se comporter en professionnel, respecter son obligation de moyen et surtout être garant de la confiance que les adhérents et leurs parents ont placé en chacun d'entre nous. C'est aussi renvoyer une image responsable du club et du ski en général.

La pratique du ski et du snowboard doit viser le progrès, le plaisir et l'épanouissement dans un cadre sécurisé.

Ce guide donne à chaque encadrant des repères concrets pour atteindre ce but et agir au quotidien pour créer un environnement sportif sûr, respectueux et protecteur.

LES PRINCIPES FFS

Aucune recherche de performance, aucun objectif de formation, aucune tradition de groupe ou aucune pression liée au résultat ne justifie une atteinte à l'intégrité ou à la dignité d'un-e sportif-ve.

RESPECT	INTÉGRITÉ	SÉCURITÉ	EPANOUISSEMENT
Respecter chaque sportif-ve, ses différences, ses limites et sa dignité.	Protéger l'intégrité physique, psychologique et émotionnelle.	Créer un environnement prévisible, professionnel et protecteur.	Favoriser l'envie de pratiquer, d'apprendre, de progresser et de concourir.

1. Je respecte la personne	Je respecte la dignité de chaque sportif : son identité, ses différences, ses limites, à l'entraînement comme en compétition. Je proscris les violences : aucune humiliation, menace, violence, discrimination, isolement, bizutage ou pression abusive n'a sa place dans le cadre fédéral. Je veille à l'intégrité physique, mentale et émotionnelle, y compris lorsque la fatigue, le stress du résultat ou la déception sont importants.
2. Je garde une juste distance	Je conserve une relation d'encadrement claire et professionnelle, y compris lors des échanges numériques. Je communique de manière collective, non individuelle, en impliquant la famille lorsqu'il s'agit de mineurs (y compris sur les réseaux). J'évite l'isolement avec un sportif (entretien seul à seul, blessure à soigner, accompagnement, etc…)
3. J'explique avant tout contact	Si un contact physique est nécessaire pour l'apprentissage ou la sécurité, je l'explique, je demande l'autorisation, et je privilégie la démonstration sur moi-même.
4. Je protège l'image	Je respecte les règles de droit à l'image et je n'utilise pas les images des sportifs sur mes réseaux personnels.
5. Je préserve l'intimité	Je respecte la pudeur dans les vestiaires, sanitaires, espaces de douche et lieux d'hébergement, avant, pendant et après les entraînements, stages et compétitions. Je frappe à la porte avant d'entrer, je m'annonce.
6. Je cadre les déplacements	J'installe les mineurs à l'arrière du véhicule. Je donne des horaires et points de rendez-vous communs à tous. Je ne suis pas seul dans un véhicule avec un sportif, à fortiori mineur.
7. Je reste attentif-ve	Je suis attentif aux changements corporels et de comportement, à la souffrance, au retrait du groupe, aux réactions face à un adulte ou à une situation de compétition.
8. J'agis	En cas de doute, de révélation ou de situation préoccupante, je ne reste pas seul : j'écoute, je protège et je signale.

LA COMMUNICATION DE L'ENCADRANT.E

L'exigence fait partie de l'encadrement sportif. Fixer une limite ou exprimer une exigence, ou même exprimer une déception ne constitue pas une violence. Une communication efficace peut être ferme sur le fond et respectueuse sur la forme.

La différence se situe parfois dans l'intention, les mots employés, la manière de s'adresser aux autres ainsi que les conséquences recherchées. L'objectif de l'encadrant.e doit être de faire progresser, responsabiliser et rendre autonome et non pas de faire peur, de rabaisser ou d'humilier. L'utilisation d'une pédagogie positive est désormais la norme à adopter (valorisation des progrès, droit à l'erreur, encouragements).

Autre règle simple : parler des faits, pas de la personne, pour éviter qu'un propos ne soit considéré comme une attaque personnelle.

A savoir !

On ne réagit pas directement à des propos mais à la manière dont on les perçoit ; en fonction de notre interprétation, on ne va pas adopter les mêmes comportements.

LES SITUATIONS QUOTIDIENNES

À l'entraînement

Consignes : je privilégie une remarque claire, précise, constructive et adaptée à la personne et je ne fais pas de remarque humiliante sur le niveau, le physique ou les capacités.
Correction technique : une erreur est une occasion de progresser, pas une raison de dévaloriser. Je n'oublie pas de justifier les contacts physiques.
Fatigue et douleur : je prends au sérieux une douleur, des chutes répétées, une fatigue inhabituelle ou un changement d'attitude.
Travail en groupe : j'évite les mises à l'écart, les comparaisons dévalorisantes ou les surnoms.
Vidéos et photos : j'utilise les images uniquement dans le cadre prévu par le règlement intérieur de la structure.
Vie collective : je reste constamment vigilant.e face à l'isolement, aux moqueries, aux tensions de groupe ou aux comportements inappropriés.

En compétition

Relations avec officiels, adversaires et autres équipes : maintenir un comportement respectueux et faire respecter les mêmes règles au groupe.
Face au résultat : je peux exprimer une déception ou une exigence sans humilier ou rabaisser. Je veille au contexte émotionnel.
Après une erreur ou une chute : je privilégie l'analyse et la sécurité, plutôt que la colère ou l'humiliation.
Débriefing : je veille également à adapter mon attitude à l'âge, à la maturité et au contexte émotionnel de la personne. Je n'expose pas publiquement un.e sportif-ve. Je suis capable de distinguer résultat et comportement.
Annoncer les (non) sélections avec respect, en expliquant avec clarté. Je rappelle les critères, les observables, je parle des faits, pas de la personne. Je laisse et accepte un temps d'écoute. Je replace l'évènement dans un continuum (âge, blessure, expérience, progression sportive…) pour permettre au sportif de se projeter vers de nouvelles perspectives.

Stages avec hébergement

Les stages avec hébergement de mineurs sont soumis à déclaration et obéissent à un certain nombre de règles strictes en matière d'hébergement, d'encadrement, de suivi sanitaire et doivent présenter un projet éducatif. (https://bao.ffs.fr/type/outils-de-gestion/)

Voici quelques-unes des règles essentielles :

- Identifier avant le départ un.e référent.e clairement connu des sportifs-ves et des parents.
- Séparer les lieux de couchage entre filles et garçons, entre mineurs et majeurs, athlètes et encadrants conformément au cadre réglementaire applicable.
- Respecter strictement l'intimité dans les chambres, salles de bains, sanitaires et vestiaires.
- Éviter toute situation où un.e encadrant se retrouve seul.e dans une chambre avec un.e sportif-ve. Les réunions se tiennent dans des pièces communes, ouvertes.
- Définir les règles d'accès aux chambres et espaces d'hébergement.
- Définir clairement les règles concernant les sorties, visites et contacts extérieurs.
- Proscrire les jeux, défis ou activités pouvant porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychologique.
- Ne jamais consommer d'alcool, de tabac sous toutes ses formes, ou de substances illicites avec les sportifs-ves.

EN CAS DE SITUATION PREOCCUPANTE

Il se peut que vous soyez témoin ou dans la confidence d'une situation inquiétante, dans ce cas comment réagir ?

1. J'observe et j'écoute
Je reste calme et disponible, je maîtrise mes émotions.
Je prends au sérieux un changement de comportement, une parole, une situation préoccupante.
Je remercie la personne pour sa confiance, sans juger, sans minimiser, sans enquêter.
Je ne pose que les questions nécessaires à la compréhension, sans orienter la réponse.
Je ne promets pas le secret : j'explique que je devrai transmettre l'information si la sécurité est en jeu.

2. Je protège
Je ne confronte pas la personne mise en cause.
Je ne diffuse pas l'information à d'autres personnes et ne publie rien sur les réseaux sociaux.

3. J'agis, je ne reste pas seul.e
Où trouver les infos utiles :
https://ffs.fr/la-federation-sengage/prevention-des-violences/
Je contacte le référent de ma structure et/ou j'envoie un signalement à :
signalement@ffs.fr ou à Signal-sports@sports.gouv.fr

Ensemble, engageons-nous sur la bonne pente !